



**SOYEZ
PARTENAIRE
DU SKI CLUB
BLANCHE SERRE PONCON**





Ski Club Blanche Serre Ponçon

Affiliée à la FFS N°01121

Le Ski Club Blanche Serre Ponçon s'efforce de promouvoir la pratique du ski alpin auprès des enfants de notre localité et des alentours, dès leur plus jeune âge.

Pour la saison 2023-2024, 100 licenciés âgés de 6 à 66 ans s'appuient sur le dynamisme de nombreux bénévoles pour pratiquer ce sport à tous niveaux (débutants, confirmés et compétiteurs). Ayant l'opportunité de s'entraîner sur les pistes de Montclar, de Chabanon et Grand Puy, nos coureurs parcourent toute la région (Ubaye et Hautes Alpes principalement) ainsi que l'ensemble des massifs montagneux français pour les meilleurs à l'occasion de courses médiatisées (Coqs d'or, Championnats de France, ...).

Le ski de compétition demande d'importants moyens financiers (déplacements, matériels, encadrement...). C'est pourquoi le Ski Club de la Vallée de la Blanche vous propose de rejoindre ses partenaires.

En le soutenant (subvention, fournitures de lot, aide logistique toutes éligibles à la réduction d'impôt « mécénat »), vous disposerez d'une présence visuelle ou orale associée à la vie du Club telle que logo de votre entreprise sur les courriers et le site internet, banderoles et oriflammes lors des nombreuses manifestations organisées par le Club, etc. (les modalités en sont détaillées dans notre dossier partenaire).

Classé au XII -ème rang des clubs du Comité Alpes Provence, le Ski Club Blanche Serre Ponçon fonde de bons espoirs pour gravir les échelons de la formation et de la performance. Grâce à vous !

Chefs d'entreprise de la Vallée de la Blanche, nous comptons sur votre soutien !

Jean Noel TRON, président

Stéphanie REGAZZETTI, trésorière

Nicolas Montgobert, secrétaire

Ski Club Blanche Serre Ponçon
LA LIBERNE 04140 SELONNET
06 08 88 36 70 usbseyneblanche@yahoo.fr
Site: www.skiclubblancheserreponcon.com
N° SIRET : 7824139590001



Ski Club Blanche Serre Ponçon
Affiliée à la FFS N°01121

100 Licenciés, 3 Entraîneurs diplômés d'Etat

3 stations de ski



Nos jeunes, recrutés dès l'âge de 6 ans pour intégrer notre section PRE CLUB, sont formés aux disciplines du ski alpin de compétition.

Pour cette saison 2023-2024

Courses Nationales et internationales

Ecureuils d'or (U16)

COQS D'OR (Poussins et Benjamins)

La MILLE PATTES (Montgenèvre) et Les Cristaux de l'Oisans (Alpes d'Huez)
(Poussins, microbes super microbes)

SKI GAMES (Orcières) Poussins-Benjamins

Courses Régionales

Courses Régionales Juniors Coupe d'Argent et Coupe de Bronze

Courses Régionales Adultes CRA

Grands prix

750 heures d'entraînement, 10000 kms de déplacements, plus de 100 paires de ski
Présent sur 28 courses chaque année dans de nombreuses stations.



Ski Club BLANCHE SERRE PONCON

Affiliée à la FFS N°01121

Devenez sponsor / Mécène du Ski Club BLANCHE SERRE PONCON En parrainant nos jeunes. Différents types de partenariat

Le partenariat peut se matérialiser de différentes façons :

- Participation financière sous la forme de subvention
- Fourniture de lots ou souvenirs, matériels...
- Fourniture de prestations (imprimerie, publicité...)

Toute autre modalité de partenariat sera étudiée avec plaisir par USB section ski.

Ce partenariat peut se faire sous forme de sponsoring ou bien de mécénat.

Visibilité des partenaires (sponsoring)

- Option 1 : Pour toute participation inférieure à **500€** les logos de tous les partenaires apparaitront sur les bulletins d'inscriptions, courriers et autres supports de communication du ski Club, ils seront aussi cités lors des manifestations organisées par le club (courses, animations...).
- Option 2 : Pour toute participation supérieure à **500€**, le logo du partenaire pourra s'il le souhaite être apposé sur des banderoles aux pieds des pistes de nos stations, ainsi que sous forme d'autocollants sur notre minibus
- Nous vous rappelons que votre participation est déductible de vos charges sur le sponsoring.

Le mécénat ne recherche pas de contre partie

Quels avantages pour les entreprises ?

Un « reçu-don » vous est adressé pour bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant du versement (pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de l'entreprise).

Ainsi le versement de 200€ coûte effectivement 80 € à l'entreprise après réduction d'impôt de 120 €

Ainsi, le versement de 400 euros coûte effectivement 160 euros à l'entreprise après réduction d'impôt de 240 €.

Ainsi le versement de 800€ coûte effectivement 320€ à l'entreprise après réduction d'impôt de 480€.

La Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute Provence a officiellement considéré que l'Union Sportive de la Blanche peut délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit aux réductions d'impôt prévues aux articles 200 (mécénat des particuliers) et 238 bis (mécénat d'entreprise) du Code général des impôts pour les versements constitutifs de don (Rescrit 18 avril 2016).



Ski club Blanche Serre Ponçon
Affiliée à la FFS N°01121

CONVENTION DE SPONSORING

Entre :

LE SKI CLUB BLANCHE SERRE PONCON (section ski alpin de l'Union Sportive de la Blanche), situé à LA LIBERNE, 04140 SELONNET

Et représenté par son président : Mr TRON Jean Noel.

Et

L'entreprise :Située

Et représentée par Mr.....

Adresse mail : Numéro de téléphone :

Objet de contrat : L'Entreprise apporte son soutien au Ski Club Blanche Serre Ponçon afin de l'aider dans ses projets éducatifs et sportifs.

Acte de partenariat (cocher l'option choisie)

- Fourniture de lots ou souvenirs : _____
- Fourniture de prestations (imprimerie, publicité...) : _____
- Participation financière sous la forme de subvention : _____

Montant et durée :

L'entreprise versera au Ski Club Blanche Serre Ponçon une somme s'élevant à (montant en chiffres et en lettres) :€ soit : _____ euros par année sur une durée de ___ an(s) conformément à l'objet du présent contrat précisé ci-dessus.

L'échéancier

Le versement s'effectuera en date du _____ de chaque année (si plusieurs années).

Le Ski Club Blanche Serre Ponçon émettra un « reçu fiscal » pour les entreprises au titre du présent don.

Pour toute convention de sponsoring retournée avant le **31 décembre 2023**, vous pourrez bénéficier de l'apparition de vos logos dès cet hiver sur nos supports publicitaires (dans les conditions fixées par la convention).



Ski club Blanche Serre Ponçon

Affiliée à la FFS N°01121

Contrepartie du partenariat (cocher la case pour accord)

- Diffusion de l'image de l'Entreprise sur les supports de communication, présence du logo de l'Entreprise sur notre site internet ou page blog et lors des manifestations inférieures à 500 €
- Apposition du logo sur des banderoles en pied des pistes de nos stations ainsi que sur notre minibus à partir de **500** € et au-delà.
- Participation libre
- Autre : à préciser : _____

Type de règlements :

- Espèces
- Chèque à l'ordre de l'USB SKI, à adresser à Ski Club BLanche Serre Ponçon, la Liberne ; 04140 SELONNET
- Virement bancaire IBAN : FR76 1910 6008 3803 8902 0100 031
SWIFT : AGRIFRPP891

En cas de volonté de résilier la présente convention, la partie concernée devra adresser un courrier au plus tard le 31 Mai de chaque année.

Fait à le..... /..... /

Pour le Ski Club Blanche Serre Ponçon :

Pour l'entreprise * :

*Nom signature et cachet de l'entreprise

Convention de sponsoring à adresser à

SKI CLUB BLANCHE SERRE PONCON - La Liberne - 04140 SELONNET

Siege : LA LIBERNE 04140 SELONNET
Tél : 06 08 88 36 70
Site : www.skiclubblancheserreponcon.com
usbseyneblanche@yahoo.fr
N° SIRET : 78241395900019



Ski Club Blanche Serre Ponçon
Affiliée à la FFS N°01121

CONVENTION DE MECENAT

Entre :

LE SKI CLUB BLANCHE SERRE PONCON (section ski alpin de l'Union Sportive de la Blanche), situé à LA LIBERNE, 04140 SELONNET
représenté par son président : Mr TRON Jean Noel.

Et

L'entreprise :Située

représentée par Mr.....

Adresse mail : Numéro de téléphone :

Objet de contrat : L'Entreprise apporte son soutien au Ski Club Blanche Serre Ponçon afin de l'aider dans ses projets éducatifs et sportifs.

Montant et durée :

L'entreprise versera au Ski Club Blanche Serre Ponçon une somme s'élevant à (montant en chiffres et en lettres) :€ soit : _____ euros par année sur une durée de ___ an(s) conformément à l'objet du présent contrat précisé ci-dessus.

L'échéancier

Le versement s'effectuera en date du _____ de chaque année (si plusieurs années).

Le Ski Club Blanche Serre Ponçon émettra un « reçu fiscal » pour les entreprises au titre du présent don.

Pour toute convention de mécénat retournée avant le **31 décembre 2023**, un reçu don fiscal vous sera remis pour une déduction d'impôts.



Ski club Blanche Serre Ponçon

Affiliée à la FFS N°01121

Type de règlements :

- Espèces
- Chèque à l'ordre de l'USB SKI, à adresser à Ski Club Blanche Serre Ponçon la Liberne ;
04140 SELONNET
- Virement bancaire IBAN : FR76 1910 6008 3803 8902 0100 031
SWIFT : AGRIFRPP891

Eligibilité du versement au mécénat d'entreprise.

Les parties conviennent de l'inadéquation du versement consenti par l'entreprise avec les avantages qui lui sont consentis. Aussi, la présente convention relève-t-elle de l'article 238 bis du Code général des impôts (mécénat d'entreprise).

Consécutivement l'association remettra dans les 30 jours des versements convenus ci-dessus un reçu don fiscal permettant à l'entreprise d'obtenir une réduction d'impôt représentant 60% du montant du versement pris dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaire, l'excédent éventuel étant reportable pendant les 5 années suivantes après prise en compte des dépenses de mécénat de l'année (article 238 bis du CGI).

En cas de volonté de résilier la présente convention, la partie concernée devra adresser un courrier au plus tard le 31 Mai de chaque année.

Fait à le..... /..... /

Pour le Ski Club Blanche Serre Ponçon :

Pour l'entreprise * :

*Nom signature et cachet de l'entreprise

Convention de mécénat à adresser à

SKI CLUB Blanche Serre Ponçon - La Liberne - 04140 SELONNET

Siege : LA LIBERNE 04140 SELONNET
Tél : 06 08 88 36 70
Site : www.skiclubblancheserreponcon.com
usbseynblanche@yahoo.fr
N° SIRET : 78241395900019



Ski club Blanche Serre Ponçon
Affiliée à la FFS N°01121



**Donnez pour le SKI CLUB BLANCHE SERRE PONCON
et participez à la formation de nos champions de
demain**

Information sur les réductions d'impôt

Un don d'un montant de :

- 350€ (ne vous coûte que 140€)
- 700€ (ne vous coûte que 280€)
- 1000€ (ne vous coûte que 400€)
- 1500€ (ne vous coûte que 600€)
- 3000€ (ne vous coûte que 1200€)





Ski Club Blanche Serre Ponçon
Affiliée à la FFS N°01121



Vos logos sur nos bus



